

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL Paraissant les Mercredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces... 25 c. la ligne. Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M.M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors, et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table with 4 main sections: DE CAHORS A LIBOS, DE LIBOS A CAHORS, PRIX DES PLACES, and DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA. It lists various stations and their corresponding train times and fares.

Cahors, le 5 Octobre 1870

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

Bruxelles, 2 octobre. (Dépêche officielle prussienne).

On mande de Numdolsheim, en date du 30 septembre.

« Aujourd'hui, nos troupes sont entrées à Strasbourg. Plus de 100 officiers ont signé l'engagement de ne plus servir contre la Prusse et ont été relâchés sur parole.

Une centaine d'officiers ont été faits prisonniers.

Le chiffre total des prisonniers n'est pas encore connu.

Le butin est considérable. Il comprend, jusqu'à présent 1070 canons, deux millions de francs appartenant à l'Etat et trouvés à la Banque, huit autres millions dont l'origine est encore douteuse; des munitions et des collections de livres considérables.

Tours, 3 octobre, soir.

Le 2, une ovation a été faite à Tours, au général Uhrich. Le maire a prononcé un discours glorifiant la belle défense de Strasbourg. M. Crémieux a parlé aussi.

Le général Uhrich est prisonnier sur parole.

La Gazette officielle de Berlin, dit que le nombre des prisonniers français en Allemagne est de 150,000 hommes.

Un bureau spécial de renseignements a été établi pour eux à Berlin.

Londres, 3 octobre. — Le Times annonce que le bruit court à Saint-Petersbourg, que la Russie proposerait prochainement la révision du traité de 1856.

Une partie de l'armée de Werder marche sur Paris et une autre partie sur Metz.

L'armée prussienne devant Metz souffre du typhus et de la dysenterie.

On annonce de Rome qu'à Frosinone, à Orle et à Villettri, il y a eu unanimité de Oui pour le plébiscite.

Tours, 3 octobre, soir.

L'amiral Fourichon, restant membre du gouvernement et ministre de la marine, quitte le ministère de la guerre.

Le général Lefort, délégué auprès du ministère de la guerre, administrera le département de la guerre.

Tours, 3 octobre.

Le général Uhrich ne s'arrêtera ici que quelques jours. Il est venu rendre compte au Gouvernement de la capitulation de Strasbourg. Il se rendra prochainement à Bâle pour y rejoindre sa femme, qui s'était installée dans cette ville afin de se trouver rapprochée le plus possible de son mari.

Le Moniteur ouvre, dans ses bureaux, une souscription publique pour offrir, en témoignage d'admiration et de reconnaissance au brave défenseur de l'héroïque cité, une statue d'argent, copie de celle qui représente la ville de Strasbourg, sur la place de la Concorde, à Paris.

Le Moniteur s'est inscrit lui-même pour 100 francs.

Tours, 4 octobre, 10 h. 30, m.

Berlin, 3 octobre. — La Gazette officielle, répondant à une demande transmise par M. Jules Favre, au nom du Corps diplomatique, déclare que M. de Bismark refuse d'avertir avant le bombardement; il permet le passage hebdomadaire des lettres ouvertes du Corps diplomatique.

La même feuille fait remarquer qu'une ville assiégée n'est pas convenable pour des relations diplomatiques.

La Gazette allemande dit que les Etats-Unis envoient de grandes quantités de pain en France. Un vaisseau français, portant 26 canons rayés, des cartouches et des milliers de fusils, est parti de New-York pour Brest.

Saint-Petersbourg, 3 octobre. — M. Thiers partira demain pour Vienne; il a dîné hier, avec l'Empereur.

Tours, 4 octobre, 12 h.

Intérieur à Préfets.

De Bâle, on informe que l'ennemi a passé le Rhin, la nuit, au pont de Chalampé.

Pas de renseignements sur l'étendue de ses forces.

Mantes occupé par deux régiments de hussards, deux de dragons, un de lanciers, avec vingt-cinq canons; l'ennemi garde aussi les abords de la ville.

Comme il s'approchait de Bonnières et était en force à Rolleboise, on a fait sauter tunnel pour entraver sa marche.

Rien d'important du côté de Gournay.

Pithiviers toujours occupé par 1,500 Prussiens qui pillent et ravagent environs.

D'Orléans, général Reyau, écrit que le 2 octobre, le général de Longueur, après reconnaissance a chassé les Prussiens qui occupaient Arthenay et faisaient des réquisitions dans les villages environnants.

Ennemi se concentre à Toury où réunion de nombreux troupes.

On télégraphie de Chartres que francs-tireurs ont fait fuir à Viabon, hier, 200 cuirassiers blancs et leur ont repris des bestiaux enlevés.

Avons reçu Officiel de Paris, du 30, contenant quelques nouvelles militaires sans importance, indiquant seulement la vigilance des assiégés.

Méfiez-vous des fausses nouvelles; on en répand de tous côtés que rien d'officiel ne justifie.

Si une nouvelle de grande importance arrivait, nous vous l'enverrions immédiatement par dépêche spéciale.

On écrit de Metz :

Vivres en abondance, munitions en telle quantité, que l'on tire jour et nuit pour ne pas laisser un instant de trêve à l'ennemi. Moral des troupes excellent. Les maréchaux Bazaine et Canrobert, les généraux Bourbaki, Jarras, Coffinières, Ladmirault sont en parfaite santé. Le maréchal Lebœuf se montre toujours au premier rang, donnant, par son uniforme de grande tenue, un point de mire à l'ennemi.

— Le général Decaen, à Metz, frappé au genou par une balle, est mort des suites de sa blessure.

Paris tiendra tout l'hiver.

Cette déclaration, faite par MM. Léon Gambetta et Jules Ferry, nous rassure complètement.

Nous savions que les Parisiens feraient une héroïque résistance; qu'ils repousseraient énergiquement l'ennemi; qu'ils s'uniraient dans un même sentiment et une même volonté, rejetant tout dissentiment politique et toute divergence d'opinions.

Mais un doute planait dans notre esprit: Paris a-t-il les approvisionnements et les munitions nécessaires pour résister à un long siège?

Après un mûr examen, le ministre de l'intérieur de la République dit: « Paris peut tenir tout l'hiver. » Nous avons foi dans sa parole, parce que nous savons que c'est

un homme d'honneur.

Paris tiendra tout l'hiver.

Cette déclaration a une importance capitale; elle permet à la France de se porter utilement au secours de Paris et de forcer les Prussiens à lever le siège.

Ce que l'on ne peut faire en quelques jours, on peut le réaliser en quelques semaines.

La France a la fièvre du patriotisme. Nos revers ont exalté tous les cœurs, et nous avons tous, avec la haine des envahisseurs, le désir de la vengeance.

Ce qu'il nous faut, c'est une organisation, ce sont des chefs.

Nous les aurons. Avant un mois, l'armée de la Loire sera complètement formée et réunie. Des compagnies de volontaires, équipés et armés, seront partout prêts à marcher.

Dans tous les départements, en effet, les communes votent des fonds pour la formation de ces compagnies.

Le Gouvernement nous demande un héroïque effort. Son appel a été devancé par la résolution de tous les patriotes. L'héroïsme est la vertu française.

Mais comment employer ces forces éparses? Comment réunir ces corps isolés? Cela nous paraît très-simple.

Que les compagnies se réunissent par canton; qu'au premier signal elles accourent au chef-lieu du département; qu'un général soit nommé; qu'il appelle en un lieu désigné d'avance — au camp de Sathonay, si l'on veut — les compagnies de la région; qu'il les organise ensuite par bataillon; qu'il instruisse les hommes par une série d'exercices habilement combinés.

En un mois, on peut avoir une véritable armée qui rendra d'immenses services en coopérant aux opérations de l'armée de la Loire.

Ce que nous disons pour Lyon peut être fait sur d'autres points: à Bordeaux, à Toulouse, à Marseille, d'un autre côté: à Nantes et à Lille, par exemple.

Où nous dit qu'il y a des armes en abondance, distribuez-les à ces volontaires, et si les volontaires n'étaient pas en assez grand nombre, appelez à former ces légions de renfort les hommes de 25 à 35 ans que vous laissez dans leurs foyers, bien que la loi du 10 août! — les mette à votre disposition.

Reste à savoir comment opéreraient ces armées improvisées. La réponse à cette question nous est fournie par une lettre que M. Adolphe de Magnin nous fait l'honneur de nous écrire de Lavoulte-sur-Rhône.

Nous détachons de cette lettre le passage suivant qui contient un plan de campagne très praticable:

... La situation est-elle donc désespérée, pour songer à faire une paix à des conditions humiliantes et défavorables? Les Allemands sont autour de Paris; ils forment une chaîne non interrompue depuis Paris jusqu'à Metz et Strasbourg; mais Paris peut résister longtemps, tout l'hiver au moins.

Les Prussiens peuvent-ils passer l'hiver sous Paris, en rase campagne? Nous ne le croyons pas. Et l'armée de la Loire, ne sera-t-elle pas la pierre qui doit écraser l'ennemi?

Une fois organisée, elle pourrait, ce semble, soutenue par des secours sortis de Paris, couper l'armée prussienne en un point de sa circonfé-

rence; ce qui n'est peut être pas aussi difficile qu'on le croit communément; car, ayant à développer, à isoler complètement la circonférence de Paris, qui a vingt-sept lieues de tour, les Prussiens ne pourront pas avoir une ligne bien épaisse, et seront obligés de surveiller tous les points, ce qui les forcera à répartir également leur masse tout autour de la capitale. Si donc une fois l'armée de la Loire coupait la ligne étendue des Prussiens, les communications de Paris avec la province seraient rétablies, et c'est surtout ce que les Prussiens visent à empêcher.

De plus, cette armée ayant la liberté de ses positions, deviendrait « un pistolet chargé au cœur de l'armée prussienne. » De son côté, Bazaine ne restera pas inactif, et pourra bien causer aux Prussiens plus d'une désagréable surprise. Oh! si une fois les Prussiens se mettent en retraite! Quel plaisir pour eux! quelle revanche pour nous! Peu d'Allemands reverraient le Rhin.

Frédéric II disait: « Je connais vingt portes pour entrer en France, aucune pour en sortir. » Ce qui était alors une vérité, en est encore une aujourd'hui, puisque depuis lors la conformation politique et physique de la France n'a pas changé. Cette parole dans la bouche d'un homme de guerre comme Frédéric le Grand, a de quoi rassurer, quoique les temps aient bien changé.

Imitons donc les Français de 1792, et que la Constituante fasse aux Prussiens la même réponse que la Convention leur fit, à savoir: « Que le peuple français n'entendrait à aucune proposition avant qu'il n'eussent évacué le territoire de la République. »

L'Europe n'a pas fait ce qu'elle aurait pu pour empêcher la guerre; elle n'a rien fait pour arrêter les Prussiens en marche sur Paris. Pourquoi ferions-nous la paix au moment où l'armée prussienne va nous être livrée tout entière? Mais aussi, que l'Europe ne songe pas à intervenir quand la fortune et la victoire auront repassé dans notre camp. Paris va souffrir dans ses monuments, qui deviendront peut-être la proie de l'incendie qu'allumeront les bombes prussiennes. Mais le jour de la compensation viendra.

Non, point de paix! La France s'est levée. L'envahisseur a foulé le sol national, que l'antériorité de son armée le punisse de sa témérité; que sa présomption devienne l'instrument de sa perte. Enfilé par la victoire que lui avait préparé un gouvernement sans habileté et sans force, il croit la France hors d'état de lui opposer désormais une résistance. Soit; qu'il se repaisse de cette idée jusqu'au jour où il entendra sonner pour lui le clairon de la retraite; mais, alors il sera trop tard: la fuite sera impossible. « Vous avez voulu la guerre contre la République française, qui ne vous connaissait pas, vous en portez tout le châtiement. » Et l'ennemi tombera sur le sol qu'il avait profané, en apprenant, lui, qui se croyait invincible, que, s'il avait triomphé par le nombre, aujourd'hui c'est par la force qu'il est vaincu.

De plan est excellent et doit réussir. Nous croyons qu'il réussira complètement si, aux forces régulières, se joignent les armées de volontaires, dont nous avons indiqué sommairement l'organisation. Toutes les forces vives de la nation seraient alors réunies pour chasser l'envahisseur. La nation tout entière serait debout pour accomplir cette œuvre; alors les désastres de la Patrie deviendraient pour nous le gage d'une régénération qui donnerait à la France, avec la liberté fondée par la République, la force d'âme et la vigueur morale.

L. MAUREMONT.

ORGANISATION

DE LA DÉFENSE NATIONALE

M. Prugneaux, maire de Moutrot (Meurthe), se trouvant momentanément au Blanc, a bien voulu nous remettre le travail sur la Défense nationale, qui lui a été inspiré par les vives préoccupations du moment; nous nous empressons de livrer ses justes appréciations à l'attention des lecteurs.

M. Prugneaux vient d'adresser ce même travail à M. Crémieux, ministre de la justice et des cultes, représentant le Gouvernement de la défense nationale, à Tours.

Voici la copie de la dépêche adressée à ce sujet:

Le Blanc, 26 septembre.

Monsieur le Ministre,

Dans la situation critique où se trouve aujourd'hui la France, il est du devoir de tout citoyen d'apporter, dans la mesure de son intelligence, les idées qui lui semblent propres à améliorer l'état des choses.

D'après le cours de ma longue carrière et des actes nombreux qui l'ont marquée, je crois avoir acquis le droit de vous présenter les observations qui suivent:

Je pense donc qu'à toutes les mesures prises par le Gouvernement de la défense nationale, il conviendrait d'ajouter celle-ci: Prescrire de la manière la plus impérative, aux généraux commandant les divisions militaires, d'appeler à eux, non-seulement les généraux subdivisionnaires de leur ressort, mais encore les préfets et les membres de l'intendance militaire, à l'effet de grouper leurs efforts afin d'arriver au prompt armement de l'armée et des gardes mobiles et sédentaires.

Pour atteindre ce but, il s'agit simplement: D'organiser des ateliers d'armes, dans les grands centres de population, tels, par exemple, que Marseille, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rennes, Lille, Rouen, etc.

Et ensuite, d'appeler dans ces mêmes centres:

- 1° Tous les armuriers civils exerçant cette industrie; 2° Tous les ouvriers armuriers faisant partie de l'armée; 3° Si l'en était besoin, les ouvriers serruriers.

Pendant que ces ateliers fonctionneraient, les généraux de division, toujours sous leur responsabilité personnelle, réuniraient tous les hommes de leur circonscription, armés ou non, les prépareraient à figurer en ligne, et enfin les feraient converger, d'après les ordres des autorités gouvernementales, sur les points où leur présence pourrait paraître le plus utile.

A l'aide de ces moyens énergiques l'on arriverait promptement, j'en ai la conviction, à repousser nos cruels envahisseurs. Je pense donc, Monsieur le Ministre, que cette idée, suggérée par ma longue expérience, obtiendra votre assentiment, car vous, mieux que personne, vous savez qu'il n'y a pas une minute à perdre, afin de mettre la France en mesure immédiate de se défendre et de vaincre.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

PRUGNEAUX.

LA FAUCHEUSE

Le Réveil a publié une lettre qui contient la description suivante de cette effrayante machine de guerre:

Tir mécanique continu, silencieux et à bon marché.

Principe et résultat. — Par une utilisation plus étendue de l'expansion des gaz, les effets de cette arme dépassent en rapidité et en économie tous ceux obtenus jusqu'à ce jour.

Elle ne produit ni bruit, ni feu, ni fumée, ni encrassement, ni échauffement. D'une portée moyenne de 4 à 500 mètres

et d'une précision parfaite, elle donne naissance à un jet de projectiles tellement rapide qu'on peut le dire continu.

Historique — Une machine fondée sur ce principe a fonctionné en présence de MM. Arago, maréchal Soult, général Le Pelet, général Le Gourgaud, etc.

Voici les termes du rapport du général Pelet :

« Excellente pour la défense des places, la même arme mobilisée peut rendre les plus importants services dans les retraites, la défense des défilés et la guerre de chicane (1831).

Appareil nouveau. — L'appareil proprement dit, d'une puissance de 200 atmosphères, n'a qu'un volume de quelques décimètres cubes : il est donc excessivement maniable et peut se transporter à la main avec la plus grande facilité. Il est dirigé en tout sens plus aisément que la lance d'une pompe à incendie : il est suspendu sur un trois pieds en équilibre stable.

La force projectrice qui ne craint ni le feu ni l'eau, peut lancer 300,000 balles pour 35 fr. : le même nombre avec la poudre coûterait 6,000 fr.

Service de la faucheuse. — L'arme et ses réservoirs, amenés par les fourgons, peuvent se transporter à la main sur les positions les plus escarpées.

Avec son concours, trois hommes (1 tireur et 2 servants) peuvent arrêter court des colonnes profondes, quel que soit leur élan.

En effet, un régiment, composé de 15 compagnies de 120 hommes lancés au pas de course (2 m. par seconde), franchira 120 mètres par minute.

Dans ce parcours minime, il essuie, de la part d'un appareil unique, 50 décharges oscillatoires, chacune précipitant 50 balles espacées de 30 centimètres, soit en 60 secondes l'extermination de 1,800 hommes.

La moyenne des balles rejetées est de 3,000 mille par minute.

Un régulateur spécial règle l'émission du gaz, demanère à ce que la dernière balle ait la même vitesse que la première.

Chronique locale

Un décret en date du 1^{er} octobre 1870, appelle à l'activité les jeunes soldats de la classe de 1870.

La mise en route aura lieu pour l'armée de terre comme pour l'armée de mer, du 10 au 14 octobre courant.

Les souscriptions à l'emprunt de 50,000 fr. s'élevaient aujourd'hui à la somme de 33,875 fr.

M. Delord, candidat à la constituante, est arrivé ces jours derniers de Constantinople. Notre honorable compatriote a été l'objet de la plus chaleureuse ovation dans la commune de Frayssinet le Gélat.

On nous assure que plusieurs candidatures se préparent : celle de MM. Duportal fils, de Valon, conseiller de préfecture, Valette, ex-procureur impérial.

Tours, le 28 septembre 1870.

La délégation du gouvernement de la défense nationale arrête :

Le ministre de l'intérieur pourra accorder aux francs-tireurs une solde.

Cette solde sera d'un franc pour les soldats et caporaux, d'un franc vingt-cinq centimes pour les sergents, d'un franc cinquante centimes pour les sergents-majors et adjudants.

Les officiers des francs-tireurs, porteurs d'une commission régulière délivrée par l'autorité militaire, recevront une entrée en campagne et une solde égales à celles des officiers du grade correspondant dans l'armée active.

La solde sera versée pour cinq jours entre les mains du commandant du corps ou du capitaine-major, dans les chefs-lieux de département par les préfets, dans les chefs-lieux d'arrondissement par les sous-préfets.

Les commandants des corps pourront, quand ils seront en campagne trop éloignés des chefs-lieux de département et d'arrondissement, requérir des municipalités des rations de vivres ; en échange, ils remettront des bons remboursables par le ministre de l'intérieur et ses agents.

Les membres de la délégation,

AD. CÉMIÉUX, AL. GLAIS-BIZOIN, H. FOURRICHON.

PROCLAMATION

Le Préfet du Lot à ses concitoyens

CITOYENS,

Définiez-vous des bruits qui circulent, des fausses nouvelles les unes trop bonnes, les autres trop mauvaises. Dans le moment présent, il faut attendre avant de croire, tant en bien qu'en mal.

La situation de la Patrie est grave, sans doute ; mais il s'en faut qu'elle soit désespérée. La vérité est que Paris assiégé résiste avec énergie, avec succès. C'est là l'important. Tant que cette résistance continuera, les événements qui auront lieu en dehors de Paris ne seront que secondaires.

Les armées qui doivent marcher au secours de Paris et prendre les Prussiens à revers se forment et se rassemblent.

Comprenez bien en quoi consiste la levée de 20 à 40 ans, décrétée par le Gouvernement. Elle n'aggrave en rien la position des campagnes. Les hommes non mariés ou vœux sans enfants, de 20 à 40 ans, ne sont appelés jusqu'à nouvel ordre, qu'à s'exercer dans leurs communes avec toutes les armes disponibles. Soyez assurés que la République ne vous demandera que les sacrifices indispensables à la défense de la Patrie. La République est pacifique. Ce n'est pas elle qui aurait fait cette guerre : mais puisque l'Empereur, par son imprudence d'abord, par sa lâcheté ensuite, nous a jetés dans un abîme, il faut bien essayer de nous en retirer. Voulez-vous que les Prussiens, après avoir ravagé tout le nord de la France, viennent faire ici ce qu'ils ont fait ailleurs, piller, brûler, massacrer ? Non, n'est-ce pas ? Qui veut la fin doit vouloir les moyens ; faisons donc ce qu'il faut faire pour chasser les Prussiens.

Celui qui murmurerait contre des mesures nécessaires, ne serait pas seulement un égoïste, ce serait un insensé, car il refuserait de rien donner aujourd'hui pour empêcher qu'on ne lui prenne tout demain.

Le gouvernement impérial, qui nous a amenés ou nous sommes, est tombé sous la haine et le mépris le plus juste. On instruit son procès, et quand l'instruction sera complète, vous connaîtrez tous ses crimes. Chacun de vous pourra juger par lui-même. Déjà des révélations importantes, irrécusables ont eu lieu.

Par exemple, l'honorable général Wimpfen, qui commandait l'armée à Sedan, vient de déclarer publiquement, devant toute l'Europe, ce qui suit : « Lui, général Wimpfen, n'a capitulé qu'à la dernière extrémité ; plusieurs fois il a repoussé les ordres de l'Empereur, qui le pressait de se rendre. Il voulait que l'Empereur se plâgât au milieu des troupes, et qu'on essayât de s'ouvrir un chemin par la force au travers des ennemis. L'Empereur a refusé. »

Le témoignage du général Wimpfen est confirmé par celui de tous les soldats. Voilà la vérité. Mais ce n'est pas toute la vérité ; bientôt vous la saurez dans tout ce qu'elle a de honteux pour le Pouvoir déchu. Encore une fois, son procès s'instruit.

Cahors, le 3^e octobre 1870.

Le Préfet du Lot,

F. DE FLAUJAC.

L'emprunt de un million

C'est demain 6 octobre que sera ouverte dans toute l'étendue du département la souscription publique pour la réalisation de l'emprunt de un million voté par le Conseil général pour l'armement et l'équipement des Gardes Nationales du département.

Les mobiles du Lot

EN CAMPAGNE.

Orléans le 2 oct. 1870.

Mon cher ami,

Je viens remplir la promesse que je t'ai faite de te tenir au courant de notre situation, autant du moins que faire se pourrait.

Tu connais les incidents douloureux de notre départ puisque tu y assistais avec toute notre bienveillante population cadurcienne.

La première heure du voyage s'écoula morne et silencieuse. Pour la plupart de ces jeunes gens, en effet, c'était un premier voyage qui peut ne pas être suivi de retour. Mais bientôt l'enthousiasme reprit le dessus, et le ain qui nous emportait ne retentit plus que de chansons patriotiques. Les populations de la côte du Lot se groupaient dans les gares pour acclamer cette jeune génération qui allait prendre sa part de danger et de gloire.

Nous traversâmes rapidement Libos et Pérignaux, et, à notre arrivée à Limoges, au point du jour, nous nous plaignions à constater sur la physionomie de nos jeunes gens que toute tristesse avait disparu pour faire place à un admirable entrain.

Nous apprimes là que notre convoi devait s'arrêter à Lamothe-Beuvron. La ligne ayant été coupée par les Prussiens, aux environs d'Orléans nous devions continuer notre voyage à pied, et la première compagnie, composée, comme tu le sais, des jeunes gens de Cahors, devait

servir d'éclaireurs. Ces jeunes gens, accueillirent avec enthousiasme, l'ordre qui fut donné à cet égard. Ils considéraient comme un véritable honneur d'avoir été désignés pour le poste le plus périlleux.

A 8 heures du soir nous débarquâmes à Lamothe-Beuvron sans encombre, et le chef de gare nous apprenait que la voie était rétablie jusqu'à Orléans. Dans une sorte de conseil de guerre présidé par notre vaillant commandant, il fut décidé que, malgré les dangers d'une marche nocturne à travers un pays occupé peut-être par l'ennemi, nous poursuivrions notre chemin. Nous nous remîmes donc en route, mais à partir de ce moment le train ne marchait plus qu'avec une prudente lenteur. Les officiers avaient recommandé aux hommes le plus profond silence. Tout le monde était décidé à bien recevoir l'ennemi, s'il se présentait, mais, les chefs ne voyaient pas, sans crainte, arriver le moment où il pourrait devenir nécessaire de mettre en ligne contre un ennemi bien armé et parfaitement discipliné, une troupe aussi mal équipée et aussi mal armée que la nôtre. Heureusement pour tous, nous pûmes gagner, sans rencontre désagréable, Orléans où nous arrivâmes à dix heures du soir.

La Municipalité qui n'avait pas été informée de notre arrivée, et le général lui-même, qui semblait ignorer l'existence d'un bataillon de mobiles dans le Lot, ne purent nous donner des logements chez l'habitant, et la plupart de nous se virent obligés de coucher à la belle étoile. Le lendemain, les Orléanais, en nous voyant dans une tenue aussi peu militaire et nous prenant, sans doute, pour des bandits calabrais s'empressèrent de demander notre éloignement de leur cité. Pour satisfaire à leurs désirs, le général eut la faiblesse d'ordonner notre départ pour une localité située à quelques kilomètres d'Orléans, où nous devions recevoir, grâce à M. Lenôël, notre ancien Secrétaire général, actuellement attaché à la Préfecture du Loiret, notre équipement et un armement supérieur.

Notre avant-garde, commandée par l'excellent capitaine Guiraudies, était à peine partie, qu'un nouvel ordre nous prescrivait de nous rendre le lendemain à Blois.

Voici ce qui était arrivé :

Dans la soirée, après un engagement brillamment soutenu par la mobile de la Nièvre, à six kilomètres d'Orléans, les éclaireurs français avaient signalé la marche sur cette dernière ville d'un corps d'armée prussien, commandé par le prince Albert. Le général de Polhès se rendit chez le Préfet et lui déclara que, pour prévenir une déroute inévitable il se trouvait dans la nécessité de se replier sans retard avec toutes ses troupes, de l'autre côté de la Loire. En conséquence, nous évacuâmes Orléans dans la nuit précipitamment et en silence et ce ne fut qu'après une marche forcée de treize heures vaillamment supportée par nos mobiles, que nous apprîmes que le général de Polhès avait été mal informé, et que les douze mille Français casernés à Orléans s'étaient retirés devant deux mille Prussiens qui ne songeaient même pas à occuper cette ville importante.

Le lendemain de cette retraite, nous arrivions à Blois où nous comptions nous remettre de la chaude alarme de la veille. Mais nos mobiles étaient encore obligés de coucher sur la dure et de nouveaux ordres ne tardaient pas à nous faire sortir de cette quiétude relative, la mobile du Lot devant partir pour Vendôme que l'on disait fortement occupé par les Prussiens. Cette fois encore, nous ne devions pas recevoir le baptême du feu, car on changeait, de nouveau, d'avis à notre égard et l'on nous faisait retourner à Orléans aussi précipitamment que nous en étions partis.

C'est donc d'Orléans que je t'écris cette lettre déjà bien longue pour raconter des faits si peu importants ; mais, j'ai cru que tout ce qui touchait à nos mobiles devait intéresser un Cadurcien. Voilà mon excuse.

Installés ici depuis 24 heures à peine, nous sommes prévenus à l'instant que nous devons aller, lundi matin, camper en forêt. La journée de dimanche va être consacrée à nous équiper et à nous pourvoir des effets de campement.

Durant la série, de marches et de contre-marches que l'on nous a fait faire, malgré les nuits passées à la belle étoile, les douze cents hommes formant notre bataillon, n'ont laissé que huit hommes dans les hôpitaux. Nous considérons ce fait comme un heureux augure pour la campagne qui va s'ouvrir pour nous. Les Enfants du Quercy supporteront vaillamment les fatigues de la guerre et soutiendront énergiquement la réputation de bravoure de leur pays.

A bientôt d'autres nouvelles.

Tout à toi etc imo corde,
X***

Nom oblige. Il en est, comme celui de Jasmijn, qui sont synonymes de dévouement à toutes les nobles causes. Aussi, le fils du poète s'est-il engagé dans les francs-tireurs de la Seine et fait le coup de feu contre les Prussiens sur les remparts.

Voici un extrait d'une lettre qu'il nous a adressée par le dernier ballon :

Paris, 24 sept. 1870.

« Je sors de chez le commandant, il nous a donné rendez-vous pour ce soir ;

à une heure, villa Rossini, en face la porte de Passy. Nous sommes commandés pour une expédition de nuit. On s'attend à une forte attaque du côté du Point-du-Jour. Hier, à Montrouge, du côté de Bicêtre, nous les avons étreintés ; les fossés étaient pleins de cadavres prussiens. Il faudrait quelques journées comme celle d'hier pour que la démoralisation se jetât sur eux. »

LYCÉE DE CAHORS

Liste des élèves du Lycée de Cahors, qui ont obtenu le plus de succès pendant l'année scolaire 1869-1870.

- Roziers (Jean-Adrien). Pech.
- Paquet, Queyssac, Dulac, Sabrié.
- Tulet.
- Tardieu.
- Gilles, Pinchenat, Deloncle, Boulzaguet, Dugès.
- Romec, Serrano, Combarieu, Deloncle F.
- Largateau, Lapouble, Depyre, Barancy.
- Rives, Valmary, Labiche, Delmas.
- Calmels, Dentraygues, Iches, Lavoisot, Imbertis.
- Caniarel, Pradel, Cavallé.
- Albert, Mathet, Foissac, Cagnac.
- Rouquet.
- Bonygues, Lauvel, Lugan, Andrieu.
- David, Caminade, Montagne, Chaintet.
- Peyrissac, Verdier, Rayssac.
- Verdy, Hermann, Brugalières, Bariéty.
- Mortefond, Darquier, Ilbert.

On nous écrit de Figeac :

M. Alexandre Chaffre, avocat au barreau de Figeac, vient d'être appelé à une sous-préfecture de la Lozère.

Nous ne saurions trop applaudir à un tel choix. Notre honorable compatriote présente en effet toutes les garanties de moralité politique, de conviction ardente et raisonnée, réclamées par les fonctions difficiles que son patriotisme lui a fait un devoir d'accepter.

Membre jeune et déjà distingué du barreau de Figeac, M. Chaffre avait sa, par l'aménité de son caractère, la rigueur et la franchise de ses opinions, gagner l'affection et provoquer l'estime de ses compatriotes qui, aux dernières élections municipales, l'appellèrent par une forte majorité, à siéger dans les Conseils de la cité. Ce que M. Chaffre a été au milieu de nous, il le sera pour ses administrés, et nous sommes sûrs que, si de nouveaux devoirs viennent un jour à l'appeler ailleurs, il emportera, comme il le fait en nous quittant, les regrets et l'estime de tous ceux qui auront pu le connaître et l'apprécier.

On lit dans le *Sémaphore* de Marseille :

A propos de la garde nationale sédentaire qui s'organise avec une merveilleuse promptitude sur tous les points du pays et particulièrement dans les grands centres, les journaux de Lyon et ceux de Paris appellent l'attention des citoyens qui composent ou rédigent les journaux. Le travail auquel les typographes et les journalistes sont astreints les empêche de suivre avec toute la régularité voulue les exercices de la garde nationale. Dans les circonstances actuelles, le service des journaux peut être rangé parmi les services publics les plus utiles. Comme le dit très bien l'*Avenir National* dans un article spécial qu'il consacre à cette question, « la presse, qui concentre les renseignements, qui met les citoyens en communication les uns avec les autres, qui leur permet de suivre les péripéties de la lutte, qui peut encourager les timides et exciter encore les vaillants, la presse doit jouer un grand rôle dans la défense nationale. Mais pour exciter et pour rendre les services qu'on attend d'elle, elle a besoin du travail assidu des ouvriers et rédacteurs. Il faut donc que les chefs de la garde nationale sédentaire leur accordent certaines facilités dans l'intérêt même de la défense nationale. »

Nous recevons la lettre suivante :

Paris, 14 septembre 1870.

Monsieur et cher Confrère,

Les Directeurs du *Journal des Débats*, de l'*Opinion nationale*, du *Journal de Paris* et du *Temps*, vous seraient reconnaissants de vouloir bien accepter les abonnements d'un mois qui vous seraient demandés par leurs abonnés pendant l'investissement de Paris, et de faire connaître dans un de vos prochains numéros les conditions auxquelles les abonnements seraient faits. Ils croient pouvoir compter dans ces douloureuses circonstances sur votre obligeante confraternité, et vous prient d'agréer d'avance leurs affectueux remerciements.

A. HÉBRARD

Directeur-gérant du *Temps*.

A partir d'aujourd'hui, nous délivrerons des abonnements, à raison de 2 francs pour un mois.

On pourra nous adresser le montant de l'abonnement en un mandat sur la poste.

A. LAYTOU.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Avis au Public.

De nombreuses personnes écrivent au Directeur général des postes pour demander que les lettres qui leur sont adressées soient dirigées, non sur le domicile indiqué sur ces lettres, mais sur une résidence autre, où ces personnes se sont provisoirement fixées.

Si ces personnes entendent, que dans le trajet entre le lieu d'origine des lettres et le point destinataire indiqué sur la suscription, les agents des postes, avisés par l'administration de changement de résidence, rectifient les adresses et modifient en conséquence l'acheminement des dites lettres, il y a là une impossibilité matérielle, absolue, qui tient au nombre considérable des correspondances circulant par la poste, à la rapidité forcée du travail, et surtout au grand nombre de cas semblables, dont il faudrait prévenir successivement la plupart des bureaux sinon tous les bureaux de France.

Administration des Postes

AVIS AU PUBLIC.

Le Gouvernement de la défense nationale a rendu à Paris, le 26 septembre dernier, les deux décrets suivants :

1^{er} Décret. — L'Administration des Postes est autorisée à expédier par la voie d'aérostats montés, les lettres ordinaires à destination de la France, de l'Algérie et de l'étranger. Le poids des lettres ne devra pas dépasser 4 grammes. Le taux d'affranchissement est celui d'une lettre simple.

L'affranchissement est obligatoire.

2^e Décret. — L'Administration des Postes est autorisée à transporter par la voie d'aérostats libres non montés, des cartes-postes portant, sur l'une des faces l'adresse du destinataire et sur l'autre la correspondance du public. Les cartes-postes sont en carton velin du poids maximum de 3 grammes et de 11 centimètres de long sur 7 de large.

L'affranchissement est obligatoire. Le taux d'affranchissement est de 40 centimes pour la France et l'Algérie. Le tarif des lettres ordinaires est applicable aux cartes-postes pour l'étranger. Le gouvernement se réserve la faculté de retenir toute carte-poste qui contiendrait des renseignements de nature à être utilisés par l'ennemi.

En exécution de ces décrets, l'envoi de ballons libres a commencé le 28 ; l'envoi de ballons montés, commencé également, ne peut avoir lieu qu'à des époques indéterminées.

Les ballons montés ou libres sont lancés exclusivement de Paris, dans l'espoir, réalisé jusqu'ici, de leur arrivée au-delà des lignes ennemies.

Toute personne qui se trouve à l'endroit où tombe un ballon, doit en retirer les dépêches et les transporter immédiatement au bureau de Poste le plus voisin, non occupé par l'ennemi ; une indemnité pourra lui être accordée si elle en fait la demande.

Nota. — On comprendra facilement que les dispositions des décrets ci-dessus ne sont applicables qu'aux lettres ou cartes-postes originaires de Paris, transmises par la voie aérostatique, et que la réciprocité d'une telle correspondance n'est pas possible.

La rentrée du Lycée de Cahors a eu lieu mardi dernier, le 4 octobre. Après la messe de Saint-Esprit dite à huit heures du matin, dans la chapelle de l'Etablissement, les classes ont commencé régulièrement.

On a déjà plus de 150 élèves, parmi lesquels plus de 60 externes c'est à peu près la moitié de l'an passé, mais on est assuré de l'arrivée d'un plus grand nombre.

Un télégramme de la frontière belge, publié par le *Journal du Havre*, du 30 septembre, nous apporte l'explication de l'enterrement mystérieux et de la consternation des Prussiens dont il était question dans une dépêche.

Il confirme qu'une compagnie de francs-tireurs aurait surpris plusieurs princes allemands rejoignant leurs corps sous les murs de Paris.

Ce sont le prince Adalbert de Bavière, le duc de Nassau et le prince de Reuss. Ils voyageaient dans une calèche et auraient été tués avec les cavaliers formant leur escorte.

Ils ne seront probablement pas les seuls augustes personnages de l'Allemagne auxquels le siège de Paris permet d'être fatal.

Dernières nouvelles

5 octobre, 6 heures du soir. — Pas de Dépêche à la Préfecture.

Pour tous les extraits et articles non signés, A. Laytou